



** Votre agence : BARRIERE DU MEDOC
Votre conseiller : BERBEU DORINA

** Réf. Dossier : 8VIE20240525167
Code document : 268
Réservé à la gestion : 007

** Votre adhésion au contrat : Nuances Plus
Votre proposition d'assurance N°: 859 035840 08

** Adhérent(e) :
M. PIERRE DEPAZ
né(e) le 20/05/1991

Votre référence client : 060863109

DEMANDE RACHAT PARTIEL
CONTRAT NUANCES PLUS - DIMENSION LIBERTE

** Adhérent(e) :
M. PIERRE DEPAZ, Né(e) le 20/05/1991 à NEUILLY SUR SEINE
FINOWSTRASSE 19
99109 10247 BERLIN

** Votre demande de rachat partiel du 06/09/2024

| Code ISIN | Support | Montant net du rachat |
|--------------|-------------------------|-----------------------|
| FR0007450002 | COMGEST NOUVELLE ASIE | 10 000,00 € |
| FR0011038785 | DORVAL MANAGEURS EUROPE | 5 000,00 € |

Montant net du Rachat Partiel demandé :

15000,00 euros

** Votre règlement :
Mode de règlement :
IBAN :

Virement
FR76 1333 5003 0104 9740 8189 196

Compte tenu de votre domiciliation fiscale, l'étude du dossier est nécessaire au traitement de votre demande.
Le montant versé peut dépendre de la (des) valeur(s) liquidative(s) lors du traitement de l'opération et de l'option fiscale choisie.
Un relevé de situation suite à rachat partiel vous sera communiqué dès l'opération effectuée. Ce document confirmera le nouveau solde de votre contrat.

Caisse d'Épargne AQUITAINE POITOU-CHARENTES

** Votre adhésion au contrat : Nuances Plus
Votre proposition d'assurance N°: 859 035840 08
Votre référence client : 060863109

Conformément au Règlement n°2016/679 relatif à la protection des personnes physiques, à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (« RGPD ») et à la Loi « Informatique et Libertés » modifiée, la collecte des données à caractère personnel de l'assuré est nécessaire pour la gestion de son contrat d'assurance par CNP Assurances.

Les traitements mis en œuvre ont pour finalités : la passation, la gestion et l'exécution des contrats d'assurance; l'élaboration des statistiques et études actuarielles; l'exercice des recours et la gestion des réclamations et contentieux; l'exécution des dispositions légales, réglementaires et administratives en vigueur notamment la lutte anti-blanchiment, contre le financement du terrorisme et contre la fraude; les opérations relatives à la gestion des clients; les statistiques commerciales; l'amélioration du service au client permettant de proposer des produits ou services réduisant la sinistralité, d'offrir un contrat ou une prestation complémentaire; la gestion des avis des personnes sur les produits et services.

CNP Assurances pourra en outre utiliser les données à caractère personnel de l'assuré pour lui adresser des offres ouvertes à l'ensemble des assurés mais qui sont particulièrement adaptées à son profil.

Les destinataires de ces données à caractère personnel, sont, dans le strict cadre des finalités énoncées ci-dessus : les personnels dûment habilités de CNP Assurances, de leurs prestataires, partenaires, sous-traitants, réassureurs respectifs et, s'il y a lieu, les organismes sociaux des personnes impliquées, les intermédiaires d'assurance, ainsi que les personnes intéressées au contrat.

Les données à caractère personnel de l'assuré seront conservées durant toute la durée de la relation contractuelle, jusqu'à expiration à la fois des délais de prescription légaux et des délais prévus par les différentes obligations de conservation imposées par la réglementation (<https://www.cnp.fr/particuliers/info-reglementee/donnees-personnelles>).

L'assuré dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement de ses données à caractère personnel. Lorsqu'un consentement est nécessaire au traitement, l'assuré dispose du droit de le retirer. Sous certaines conditions réglementaires, l'assuré dispose du droit de demander la limitation du traitement ou de s'y opposer. L'assuré peut également demander la portabilité des données qu'il a transmises lorsqu'elles étaient nécessaires au contrat ou lorsque son consentement était requis.

L'assuré peut exercer ces différents droits(i) en se rendant sur <https://www.cnp.fr/particuliers/info-reglementee/donnees-personnelles>, ou (ii) en contactant directement le service DPO par courrier (CNP Assurances - Délégué à la Protection des Données - TSA 73845, 92894 NANTERRE Cedex 9) ou par courriel (dpo@cnp.fr).

L'assuré dispose également du droit de prévoir des directives relatives au sort de ses données à caractère personnel après son décès. Les réclamations touchant à la collecte ou au traitement des données à caractère personnel de l'assuré pourront être adressées au service du Délégué à la Protection des Données, dont les coordonnées ont été précisées ci-dessus. En cas de désaccord persistant concernant ses données, l'assuré a le droit de saisir la CNIL à l'adresse suivante : Commission Nationale Informatique et Libertés, 3 place de Fontenoy 75007 Paris, <https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil>, 01 53 73 22 22.

Fait à LE BOUSCAT, le 06/09/2024 en 2 exemplaire(s)

Signature de l'adhérent(e)



Aurélien SIGNORINI
Directeur relations clients
CNP Assurances - Partenariat BPCE

Aucune surcharge sur ce document ne sera prise en compte par l'assureur et n'aura de valeur contractuelle.